allemont

Etat civil . . . . . p 2
Vie Communale . . . . . p 3,4,5,6
Vie Associative
et Sportive . . . . . p 7,8,9,10,11
Tourisme. . . . . p 12,13
Patrimoine . . . . . p 13,14
Cuisine en images . . . . . p 14,15
Renseignements Divers . . . . . p 16

Mars 2011

Édito

Faciliter la communication et l'information municipales, la commune s'y emploie par la création en collaboration avec notre office de tourisme d'un nouveau site internet « allemont.com » permettant via l'onglet spécifique mairie un accès aux multiples rubriques de la vie municipale.
L'alimentation et la montée en charge progressives de ce nouvel outil permettront à un plus grand nombre de nos administrés d'éviter de fréquents déplacements dans nos services pour connaître ou réaliser les principales démarches concernant les volets : urbanisme, état civil, social, scolaire et périscolaire.
Pour les personnes plus spécialement intéressées, l'information sera étendue aux décisions et orientations municipales avec l'accès visuel aux comptes rendus et délibérations du conseil, par la présentation des principaux budgets et, dans le cadre des marchés publics, par la parution des offres et attributions des travaux et autres prestations de services et fournitures réalisées, pour le compte de la collectivité.
Il va sans dire que si ce type de communication virtuelle fait aujourd'hui partie intégrale de notre mode de vie, la présence physique et l'échange direct en mairie avec nos concitoyens et usagers, donnent tout le sens à notre action au service de la vie publique.

Alors, bienvenue sur votre site et dans votre mairie.

Bien cordialement,
Le Maire, Alain Giniès

INFOS

Mme NOYREY-THOMAS, psychopraticienne
Pôle médical d'Allemont - Numéro de téléphone : 04 79 96 24 27.

Campagne de démoustication 2011

La commune d'Allemont va procéder, avec l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EID), service public, à une campagne de démoustication.
Les agents de l'EID interviendront pour contrôler et traiter, le cas échéant, les points d'eau stagnante, aussi bien sur les domaines publics que privés.
Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à ces agents détenteurs d'une carte professionnelle visée par le directeur.
L'efficacité de ce service dépend en majorité de la coopération de tous. Le traitement n'est pas toxique et est effectué avec un bacille tout à fait inoffensif pour les hommes. Tout renseignement peut être obtenu en mairie ou auprès de l'EID, 73310 Chindrieux au 04 79 54 21 58.

État civil

Naissances

Bienvenue à :

Pierre GUERIN
né le 13 Décembre 2010 à LA TRONCHE (38).

Keylan DABREMONT
né le 19 Décembre 2010 à GRENOBLE (38).

Louis PISSETTY
né le 20 Décembre 2010 à ST MARTIN D'HERES (38).

Lily RODA
née le 15 Janvier 2011 à GRENOBLE (38).

Félicitations aux heureux parents.

Décès

Toutes nos condoléances à la famille de :

André MATHIEU
décédé le 18 Décembre 2010 à LA TRONCHE (38).

Ida VERDANT née FRINGUELLO
décédée le 09 Janvier 2011 à LA TRONCHE (38).

Rose PRAS née BLANDINO
décédée le 08 Janvier 2011 à CHAMP PRES FROGES (38).

Joséphine POUILLON
décédée le 06 mars 2011 à BOURGOIN JALLIEU (38).

Gisèle LABROUSSE-ROMBACH
décédée le 09 Mars 2011 à LA TRONCHE (38).

Adrienne Léonie CRET
décédée le 17 Mars 2011 à ST PRIEST EN JAREZ (42).

Fernand MICHEL
décédé le 21 Mars 2011 à ST VALLIER (26).

RECENSEMENT DES JEUNES

Dans les 3 mois suivant leur 16ème anniversaire, chaque jeune a l'obligation de se présenter à la Mairie de son domicile muni de sa pièce d'identité ainsi que de son livret de famille en vue du recensement militaire.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Au 1er janvier 2011, la population est en augmentation :

- Population municipale* : 880
- Population comptée à part** : 35
- Population totale : 915

* *résidences principales*
** *résidences secondaires*

Vie Communale

BRÈVE DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 04 mars à 19h

Le vote du budget 2011 se déroulera cette année en 2 séances.

Approbations de consultations :
- Local Parc de la Chalpe (carrelage et faïences) : retenue, entreprise BONATO pour 1508,16 euros TTC.
- Réfection d'un WC route de Savoie : retenue entreprise ODEYER pour 250 euros TTC.
- Fleurissement de la commune : retenue, entreprise VIVIER TARVEL pour 4155,86 euros TTC pour les massifs et 6573,39 euros pour les jardinières.
- Renforcement supports chauffe-eau et tuyauteries à la piscine : retenue, entreprise BARTHELEMY pour 2487,68 euros TTC.
- Création d'une cuisine à la maison pour tous : retenue, entreprise CES pour 9408,73 euros TTC.
- Délimitation propriétés Le Clot et La Ville : retenu, le cabinet ALPHAGEO (successeur de SEINTURIER) pour 1794 euros TTC par projet.

Délégation de service public pour le camping municipal :
Celle en cours arrive à échéance en septembre 2011. D'où la nécessité de lancer une consultation pour les saisons 2012/2015 incluses.

Positionnement de la commune concernant la répartition du produit de l'écrêtement de la taxe professionnelle provenant de Grand' Maison, pour la part Savoie :
Cette année, le conseil général de Savoie nous place de nouveau en déséquilibre par rapport à la commune d'Oz en Oisans ; attribution du préjudice lié à la proximité : 104 euros pour Allemont et 2142 euros pour Oz. Le conseil municipal donne à l'unanimité un avis défavorable concernant cette répartition.

Positionnement de la commune concernant la répartition du produit de l'écrêtement de la taxe professionnelle provenant de Grand' Maison, pour la part Isère :
La commune d'Allemont est concernée pour la somme de 434 830 euros pour la prise en charge au titre des salariés et 1 674 320 euros pour la proximité. Le Maire rappelle que ces sommes sont intégralement reversées au SIEPAVEO.

Décision d'appel d'une décision rendue par le tribunal de Grande Instance de Grenoble :
Sortie du public pour une délibération à huis clos. M.G.Vincent demande si cette procédure est légale, le Maire répond que oui.

Urbanisme : instauration de la déclaration préalable à l'édification d'une clôture.
P. Bastianelli et E. Gachet rappellent qu'il n'est plus obligatoire de déclarer l'installation d'une clôture. Néanmoins ils proposent de soumettre cette procédure à une déclaration préalable (décision votée à l'unanimité).
J. Dussert rappelle que la clôture en alignement n'est pas forcement la limité de propriété.

Convention d'occupation de parcelles privées EDF, relative à l'aménagement d'un POINT BLEU communal : c'est l'aménagement d'une aire d'accueil et de services pour les camping-cars au lieu dit « Les grands Champs ».

Convention d'engagement de partenariat avec DEXIA pour 2011 : Cela concerne un partenariat financier.

Convention de cofinancement 2011 de la Mission Locale :
Le montant de la participation communale est fixé par rapport au nombre d'habitants pour l'année civile : 867 x 1,75 = 1517,25 euros. La Mission locale Alpes Sud Isère concerne les 16/25 ans.

Convention de partenariat avec le CNFPT :
Cette convention avec le Centre National de la Fonction Publique est signée pour un an. Si les formations des années précédentes étaient gratuites, aujourd'hui, le CNFPT demande une contribution aux collectivités territoriales, en plus de la cotisation annuelle.

Adhésion à l'Espace Belledonne :
L'Espace Belledonne représente l'ensemble des 54 communes de la chaîne Belledonne, d'Isère et de Savoie. Il est important que la commune puisse donner son avis sur les projets en cours. Deux élus seront désignés. La cotisation annuelle est de 150 euros.

Subvention au Foyer de ski de fond d'Allemont : 1982 euros.

Dépôt d'une déclaration préalable pour la construction d'un local poubelle et sanitaire au parc de la Chalpe :
Il s'agit d'une régularisation pour la construction déjà en cours.

Questions diverses :
M. Guy Vincent souhaite discuter de la décision du tribunal concernant le chemin des bouleaux.
Le Maire lui répond que l'affaire est en cours donc nous n'avons pas le droit d'en discuter.
M.Vincent dit que la commune a été condamnée et doit lui verser 1000 euros par décision du tribunal ; que c'est l'argent du peuple qui est dépensé pour un acharnement judiciaire.
Pas de commentaires du conseil municipal.

Mme Christiane Pellissier demande pourquoi elle n'a pas le droit de se garer sur le parking communal d'Articol.
Le Maire lui rappelle qu'il y a des règles sur le territoire communal qui s'appliquent à tout le monde, y compris aux membres du conseil municipal et aux employés communaux ; qu'il est demandé lors de constructions nouvelles, la création de 2 places de stationnement pour usage privé qu'il est normal d'utiliser prioritairement, afin de laisser disponibles les emplacements publics pour nos visiteurs.
J. Dussert précise que l'arrêté municipal encadrant les modalités de stationnement sur tout le territoire communal est un rappel du Code de la Route.

Vie Communale

ÉTUDE DE SATISFACTION À LA RÉGIE MUNICIPALE D'ÉLECTRICITÉ

Toujours soucieuse d'améliorer la qualité du service rendu à ses clients, la régie Municipale d'Electricité, membre du groupement ESDB –Energie Service de Belledonne – a fait réaliser, comme en 2009, par un organisme indépendant, une enquête de satisfaction sur un échantillon de 335 clients résidentiels et professionnels du groupement ESDB.

La régie remercie tous les clients qui ont répondu à cette sollicitation.

Cette enquête a permis d'identifier les points forts (96 % de satisfaction selon les types de clients – qualité de la distribution – proximité - bonnes prestations techniques ...) et une perception positive sur l'évolution du service entre 2009 et 2010 ; mais aussi les domaines de progrès attendus par la clientèle (information sur les factures, contrats, conseils tarifaires ou information en cas de rupture de la fourniture d'électricité...).

Cette étude confirme l'image positive de la Régie, perçue comme une entreprise moderne et proche de ses clients.

Attachée à toujours mieux vous servir et répondre à vos attentes, toute l'équipe d'ESDB, est à votre écoute :

Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h30

et de 13h30 à 16h30

Tél. 04.76.71.40.92 – Fax. 04.76.45.65.42

allemont@esdb.fr

Pour les clients professionnels : allemont-pro@esdb.fr

Tél dépannage 7J/7 et 24H/24 : 04.76.71.42.38

Urgence Gaz : 04.76.84.35.65

Accueil 2 rue du Boys – 38190 Lancey

COMPOSANTES DU PRIX DE L'EAU*

Qui paye ? Combien ? Pourquoi ?

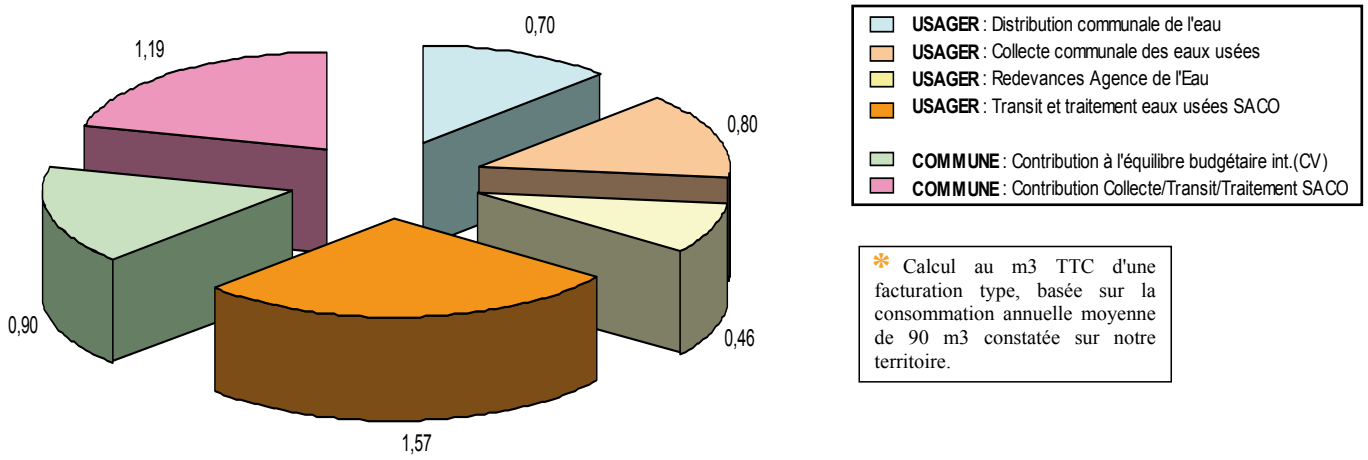

* Calcul au m3 TTC d'une facturation type, basée sur la consommation annuelle moyenne de 90 m3 constatée sur notre territoire.

TRAVAUX DE LA TRAVERSE

Vie Communale

LA BORNE DE COLLECTE MÉDICALE AUTOMATISÉE

Ne jetez plus vos « DASRI » (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) dans les ordures ménagères.
La pharmacie d'Allemont tient à la disposition de tous, une borne de collecte automatisée pour y recevoir les éléments "aiguilles, piquants, coupants,.....".
Suite à un traitement donné par le médecin, le pharmacien remet une boîte jaune munie d'un code à barres, dans laquelle sera déposé (piqûres, lames, scalpels ...); dès que cette boîte est pleine, la mettre dans la borne. C'est un plus pour tous car ce dépôt, à notre disposition, tous les jours, aux heures d'ouverture de la pharmacie, est gratuit.
Le geste est simple : protégeons notre santé, celle des autres et l'environnement.

Un mémo, simple et explicatif, est à disposition chez notre pharmacien.

Dates de collecte au centre de soins infirmiers à Bourg d'Oisans pour 2011 :

- Du 14 au 19 mars 2011 de 8h30 à 12h
- Du 14 au 18 juin 2011 de 8h30 à 12h
- Du 12 au 17 septembre 2011 de 8h30 à 12h
- Du 12 au 17 décembre 2011 de 8h30 à 12h

Cela n'empêche pas d'avoir également le « Réflexe Cyclamed » (rapporter chez le pharmacien les médicaments non utilisés, dans leurs emballages).

SAINTE AGATHE, ENTRE PARTAGE ET TRADITION

Le repas de la Sainte Agathe a réuni le dimanche 6 février, une trentaine de personnes au restaurant l'Etape.
Des femmes uniquement qui, pour fêter Agathe, première femme du monde chrétien ayant refusé de se soumette (à l'homme et au pouvoir, tout un symbole !) se rassemblent chaque année autour d'un repas. Ce dimanche, elles ont bien déjeuné, ri, dansé, chanté et raconté des blagues. Suzanne Roche a fait son show avec son « Poulet au whisky ».

Mais c'est avant tout un bon moment de convivialité et de rencontre qui réunit les femmes d'Allemont, de Vaujany, d'Oz, de Bourg d'Oisans, de Venosc… Plusieurs générations se côtoient, échangent et partagent.

Les « Prieuses » de l'an prochain ont été tirées au sort à la fin du repas. En 2012, ce sera donc Marie-Thérèse Lafay, Ghislaine Martinez, Jeannine Volpe et Odile Verney qui seront chargées d'organiser le repas de la Sainte Agathe, afin de perpétuer la tradition.

Réservez votre participation pour le mois de février 2012 : de 19 à 99 ans, d'ici ou d'ailleurs, vous êtes toutes les bienvenues pour partager ce moment festif !

RÈGLES DE PLANTATION POUR UN ARBRE, ENTRE VOUS ET VOS VOISINS. HAIES, ARBRES, ARBUSTES.

Notre commune n'ayant pas de règlement local pour ce type de plantations, il faut se référer, soit au règlement de votre copropriété, soit au Code civil : selon son article 671, il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements : 2 mètres de la ligne séparatrice de 2 héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres, et à la distance d'un demi mètre pour les autres plantations. Contre un mur séparatif mitoyen, ils pourront être plantés en espaliers, sans aucune distance, mais ne pourront dépasser la crête du mur.

ATTENTION : on ne parle pas ici des fleurs, vignes, rosiers…

- Selon l'article 672 du Code Civil, le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à une distance moindre que la distance légale, soient arrachés ou réduits à la hauteur déterminée dans l'article précédent, à moins qu'il n'y ait titre, destination du père de famille ou prescription trentenaire. Si les arbres meurent, ou s'ils sont coupés ou arrachés, ils ne peuvent être remplacés qu'en observant les distances légales.
- Selon l'article 673 du Code Civil, « Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent.
- Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son héritage, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative.

Le droit de couper les racines, ronces et brindilles ou de faire couper les branches des arbres, arbustes ou arbrisseaux est imprescriptible. »

Règles de plantation le long des chemins ruraux :

Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.
Lorsque la viabilité du chemin rend nécessaire la destruction des plantations privées, le Maire met en demeure les propriétaires d'avoir à les enlever dans un délai déterminé.

Règles de plantation le long des voiries :

- Obligation du propriétaire de supprimer les plantations gênantes sous peine d'amende.
- Dans les virages, côté intérieur, les arbres plantés à moins de 4 m du bord ne doivent pas dépasser 3m de hauteur, sur une longueur de 30 m de chaque côté de la courbe.

Article de référence sur les plantations art.671, s'il n'y a pas d'usages locaux.

- Chemin départemental ou une voie communale, un retrait minimum de 0.50 m à partir de l'alignement.
- Route nationale ou départementale distances imposées, sauf arrêté préfectoral ou règlement de voirie : 6 m pour les arbres et 2 m pour les haies.
- A un carrefour, les arbres ne doivent pas dépasser la hauteur de 3 m dans un rayon de 50 m à partir du centre du carrefour. Les haies ne doivent pas dépasser la hauteur de 1 m par rapport au niveau de la chaussée et sur une hauteur de 50 m à partir du centre du carrefour.

Règles en présence de ligne EDF :

Toute plantation doit être au minimum à 3 m d'un pylône ou d'une ligne électrique qui longe la voie publique si l'arbre ne dépasse pas 7 m. Au-delà de cette taille, rajouter 1 m de retrait par mètre de hauteur d'arbre supplémentaire. Si la ligne est sur la voie publique, l'élagage est à votre charge. Si la ligne traverse votre propriété, c'est à EDF de l'effectuer à sa charge.

Attention

Vos plantations peuvent occasionner des troubles anormaux sur les terrains voisins et ces derniers sont en droit d'exiger de faire cesser ces troubles et de plus, demander des indemnisations pour les préjudices subis, même dans le cas ou vous ayez respecté les distances de plantation.
Exemples pouvant être considérés comme troubles anormaux ou excessifs :

- les racines d'arbres qui détériorent les revêtements de sol du voisin, son chemin d'accès,
- les feuilles qui provoquent des nuisances : gouttières, canalisations bouchées,
- les pertes continues d'ensoleillement tout au long de l'année causées par des arbres à feuilles persistantes.

Recours en cas de trouble du voisinage ou de non respect des distances :

Tout d'abord, exposer calmement à votre voisin les troubles occasionnés par ses plantations non réglementaires. S'il n'y a pas de résultat, envoyez une lettre recommandée avec mise en demeure. Puis, passé un certain délai, saisir un médiateur ou le Tribunal d'Instance (la présence d'un avocat n'est pas nécessaire).

Vie Associative

EAU D'OLLE ACTIVITÉS

Succès pour les saveurs et traditions

La fête du boudin, organisée par l'association Eau d'Olle Activités, connaît chaque année, un succès grandissant. Ce dimanche, malgré les quelque 300 kilos de boudin préparés, les derniers clients sont repartis bredouilles. Il faut dire que la recette à l'ancienne est alléchante : sang de porc, crème fraîche, oignons, épinards, un peu de rhum pour faire ressortir le goût des épices… Et le tour n'est pas tout à fait joué ! Car l'opération « cuisson » est très délicate : les chaudières, allumées depuis 5 h du matin, exigent une surveillance sans faille,

exercée de main de maître par des bénévoles quasi professionnels. D'ailleurs, tous les bénévoles, à pied d'œuvre depuis vendredi pour l'épluchage des oignons, ont formé une solide équipe, autour des chefs charcutiers Lucien Monnet et Christiane Garraud. Malgré le froid et la pluie incessante de ce dimanche, tous étaient à leur poste dès 7h.
Cette animation du mois de février, devenue traditionnelle, est très attendue par les habitants de l'Oisans et réjouit les touristes, de plus en plus avides d'authenticité et de saveurs à l'ancienne.

AMICALE DE CHASSE DU RIVIER

Tournoi de belote

Dans une ambiance chaleureuse a eu lieu le 3ième tournoi de belote, il s'est déroulé en cinq parties, entrecoupées de pauses rafraîchissantes pour permettre un échange entre tous les participants.

Les challenges ont été attribués à Michèle et Serge POLER, vainqueurs, qui reçurent un pastel d'Hélène SERT, à Anne-Marie HARTLEY et Agnès MICHELI, deuxièmes qui reçurent une huile de Pierre LAVIGNE et Marc et Stéphane VICOLETTO troisièmes qui ont reçu une aquarelle de Bernard MICHELI, chaque participant a eu un petit cadeau.

Ces challenges, en mémoire des chasseurs du Rivier, Jean PEROTTO, Roger MATHIEU et Guy CHATEL seront remis en jeu en 2011.

Pour terminer cette après-midi conviviale un apéritif était offert à tous les participants et aux habitants qui ont promis de se retrouver pour le prochain tournoi.

J.C.

Vie Associative

COMITE FNACA ALLEMONT – OZ – LIVET & GAVET

Notre loto annuel connut encore un vif succès en ce samedi 05 mars 2011 à Allemont avec la participation d'un nombreux public en provenance de nos trois communes et celles avoisinantes ainsi que de nombreux hivernants lointains.

Les quatre jeux, de quatre tirages chacun : première, deuxième, troisième ligne et enfin le carton plein, avec changement des cartons à la fin de chaque jeu, furent orchestrés de main de Maître par notre Président et les annonceurs des tirages. Public très attentif à l'annonce, le silence se faisant de plus en plus oppressant en vue du boulier qui se vidait et que les lignes ou les cartons pleins se remplissaient en attendant le cri libérateur "quine ou carton plein". S'il y avait des ex aequo, leur cœur continuait à battre jusqu'à vérification des cartons et le gagnant était celui dont le n° d'ordre du carton était le plus élevé, l'autre malheureux recevait tout de même un lot de consolation. Après chaque jeu, ruée vers les nouveaux cartons à la recherche des numéros fétiches (le nonante étant très prisé). Une mini buvette permettait d'étancher la soif pendant ces entractes. De nombreux lots de valeur récompensèrent les heureux gagnants, pour ne citer que ces cartons pleins : panier garni, jambon d'Aoste de 6,6 kg, GPS et le gros lot du quatrième jeu : un vol de ¾ d'heure pour trois personnes au-dessus de l'Oisans avec l'Aéro-Club de l'Alpe d'Huez a été gagné par une "dame du pays" !

Un loto Corse mit fin à cette soirée et nous disons "merci" au nombreux public et à l'année prochaine !!!

U. APSITE

LA CLASSE 58 : VOYAGE EN SUISSE, CULTURE ET DÉCOUVERTE

Voyage découverte en Suisse de l'amicale de la classe 58 Allemont-Oz-Vaujany en décembre dernier.

Cinquante et un membres de l'association ont participé à un voyage « découverte » en Suisse sur deux jours.
La première étape nous a conduits au village de Gruyère où nous avons assisté à la fabrication d'une roue du fromage de même nom. Ensuite, c'est à Bex que nous avons découvert la mine de sel : un petit train s'est enfoncé sous terre pendant 2 km et, là un guide passionné nous a expliqué comment depuis quatre siècles grâce à un labeur acharné et beaucoup d'ingéniosité, des hommes sont parvenus à extraire du sel, composant essentiel à la vie.

Pour la deuxième étape, le train « Golden Pass Panoramic » nous a emmenés à travers des paysages magnifiques de Montreux, sur le lac Léman, à Gstaad, station de ski, connue pour son charme et … ses stars. Puis, redescendus à Montreux, le marché de Noël a permis de conclure ce voyage sur une note festive.
Ce voyage parfaitement organisé par Jean-Pierre le responsable "voyage" nous a fait découvrir la fabrication du gruyère, l'extraction du sel gemme, la campagne et une fête suisse. Ceci dans une ambiance joyeuse.
Ce voyage « découverte » a enchanté tous les participants.

Tous se sont donné rendez-vous pour l'Assemblée Générale le 02 avril 2011 à la Salle polyvalente d'Allemont.

En début d'année, nous avons eu la tristesse d'accompagner en sa dernière demeure notre conscrite Jeannine THOMAS, trésorière de l'Association depuis sa fondation.
Un hommage lui sera rendu lors de notre Assemblée Générale du 2 avril prochain.

Vie Associative

SKI NORDIQUE GRANDES ROUSSES OISANS

SKI NORDIQUE GRANDES ROUSSES OISANS : DES RESULTATS QUI NOUS RAVISSENT :

Malgré un hiver « spécial » par son enneigement le planning des courses se déroule normalement grâce aux sites de repli qui accueillent les clubs organisateurs.

AU NIVEAU DEPARTEMENTAL : LA COUPE DU DAUPHINE

Dimanche 26 décembre 2010 :

Le SNGRO commence cette série en accueillant la première course de la coupe du Dauphiné à l'Alpe d'Huez, initialement prévue à Gresse en Vercors. Le Père Noël est déjà reparti mais les compétiteurs nous offrent une belle course avec en cadeau une 5ème place pour Alexandre Josserand (minime), une 4ème place pour Tanguy Bois-farinaud (cadet) et un podium sur la deuxième marche pour Annaëlle Clémençon (minime).

Rien de tel que de bons encouragements pour son entraîneur !

Dimanche 2 janvier 2011 :

Champagne bu, foie gras digéré, nous sommes à nouveau sur les pistes de Poutran pour le déroulement de l'unique KO sprint de la coupe. Cette course, très spectaculaire, s'est déroulée sur un parcours technique de 800 m.

Alexandre Josserand termine 2ème, Fabien Zilio (jeune), 3ème.

Notre jeune entraineur Thibault Mondon du team Grenoble se classe 2ème, (pur produit SNGRO !)

Du soleil à l'Alpe d'Huez ; une équipe motivée

Dimanche 9 janvier 2011:

Autrans reprend la course des Villardiens. La meilleure performance ce jour-là est encore celle d'Alexandre Josserand avec une 5ème, place. Bon d'accord pas de podium ! Mais le réveil a sonné très tôt ce jour-là !

Dimanche 6 février 2011 :

Sous une ambiance estivale, Méaudre nous reçoit. C'est le dimanche des quatrièmes : Anaëlle Clémençon, Hugo Jacquemet et Tanguy Bois-farinaud.

AUTRES COURSES ET AMBIANCES

La foulée Blanche confirme l'excellente forme de Thibault Mondon, 8ème, à 1 mn de Benoit Chauvet, le vainqueur.

Tanguy Bois-Farinaud termine second le samedi en classique et gagne sur l'épreuve libre des 5 km le dimanche.

Michel Lafay choisit de renouer avec la compétition le 30 janvier au col du Barrioz. Il accroche une belle 13ème, place à 11mn de la tête, Lilian Gaillard et…Thibault Mondon

Un résultat que les enfants du club ont encouragé par des olas sur le bord de la piste.

Elsa Pinel dans la tempête: Les flocons n'ont donc pas disparu !!!

C'est également ce jour-là que notre Président, qui possède une forme que beaucoup lui envient, a eu des soucis de daltonisme avec les fanions du parcours. Rien de grave: le président s'est trompé... Il a juste été disqualifié...

AU NIVEAU NATIONAL : DE TRES BONS RESULTATS

Alexandre Josserand (minime)

Les élèves de 4ème, vont représenter fièrement le collège des 6 Vallées à la finale UNSS qui se déroulera dans le Jura les 14 et 15 Mars.

C'est la troisième année consécutive que les garçons se qualifient. L'équipe 2011 est représentée par Benjamin Bois-Farinaud, Hugo Jacquemet et Alexandre Josserand.

Et pour la première fois les filles partent avec eux !!! (Elsa Pinel, Anaëlle Clemençon et Manuela Mendez-Lopez).

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIME à Autrans a confirmé l'ascension d'Alexandre Josserand (23ème, en classique, 16ème, en biathlon.)

Manuela Mendez-Lopez se classe 22ème, le samedi en classique et Annaelle Clémençon, 22ème, en biathlon le dimanche, à une minute des temps de tête de course. Bravo !

PARMI LES CADETS, Tanguy Bois- Farinaud est pour le moment 7ème, au classement général national à l'issue des 4 premières courses. Il en reste 2. Résultats à suivre....

Tanguy Bois-Farinaud(cadet)

AU NIVEAU INTERNATIONAL

A l'issue de La Tartu marathon, course Estonienne (4600 participants), retransmise en direct dans ce pays (ceci nous laisse rêveurs !), Thibault Mondon, termine premier français et prend la 23ème, place au classement général en 2h50mn sur une distance de 63 Km en classique.

Il devient donc le « héros » de nos adhérents. Ceci donne l'exemple et motive l'ensemble du club.

Et c'est ainsi que les petites catégories, benjamins et poussins (Julia Favier, Thaïs Barthelemy, Coline Carrel, Geoffrey Bois-Farinaud , Hugo Mansouri et les autres..) s'imaginent disputer la finale de la Transjuracienne dans le peloton de tête… comme TIBO, et c'est bien !

La « Zilio » se déroulera le 10 avril 2011 à Poutran. Nous vous attendons nombreux.

Florence

Vie Associative

SPORTS LOISIRS

ÇA BOUGE À ALLEMONT !

Au fil des jours ...

Si la neige s'est fait désirer, tel n'était pas le cas pour les activités Sports Loisirs… Au fil des jours, on a pu :

Après avoir assisté au spectacle « A la recherche de Pinky », animé par Willy, rencontrer le Père-Noël en personne, le dimanche 19 décembre à la Salle Polyvalente, venu tout spécialement pour réjouir une centaine de petits et grands autour d'un délicieux goûter et faire sa distribution de cadeaux à tous les enfants…

Confectionner centres de table ou customiser des boules de Noël aux stages brico-déco… On se découvre tout à coup des talents dans la décoration !

Réveillonner pour la Saint-Sylvestre… Une ambiance chaleureuse et la danse jusqu'au bout de la nuit pour passer le cap 2011 ensemble…

Taper le carton au Concours de Belote organisé le 22 janvier à la Salle Polyvalente… 19 équipes se sont affrontées avec du sérieux certes, mais aussi beaucoup de détente… Yolande et Joseph l'ont emporté et sont repartis avec le gros lot… Merci aux donateurs qui ont généreusement doté ce concours avec notamment un séjour à Oz-en-Oisans, des bouteilles de Champagne et une magnifique rosette qui aura suscité bien des convoitises…

Participer ou assister au Tournoi de Handball, les 15, 22 février, 1er et 8 mars, à la salle polyvalente… N'oublions pas que la France est Championne du Monde !!!

Faire les fous au cours des Mascarades, puis danser encore et encore, le 26 février à la salle polyvalente…

Faire du sport aux Portes Ouvertes Fitness le 28 février à la Salle Polyvalente, Ça fait du bien de bouger…

Stages Brico Déco : quel succès !

Sous la houlette de Marlène, depuis plus d'un an maintenant, les stages brico déco, réunissant une quinzaine de personnes en moyenne, se sont déroulés dans la joie et la bonne humeur… Du sérieux tout de même puisqu'il s'agit de confectionner de véritables œuvres d'art…
Alors, laissez-vous tenter pour les prochaines sessions qui auront lieu aux mois d'avril et mai…

Retrouvez les photos de la soirée
et les informations de l'Association sur :
http://www.associationsportloisir.com

AGENDA

➔ **samedi 26 mars**
Repas Dansant Asiatique

➔ **samedi 23 avril**
Stage Brico-Déco

➔ **samedi 30 avril**
Soirée Dansante

➔ **samedis 21 et 28 mai**
Stages Brico-Déco

➔ **vendredi 27 mai**
à 18h30 Vernissage
à l'Office du Tourisme

➔ **dimanche 5 juin**
Troisième Challenge Sports Loisirs

➔ **samedi 11 juin**
Spectacle Sports Loisirs

➔ **10, 11 et 12 juin**
Festival Sports Loisirs

Vie Associative

« SANTÉ EN OISANS, SANTÉ EN CHANTANT »

Le Vendredi 15 avril 2011 sera sous le signe de la bonne santé en Oisans. Pour cette soirée exceptionnelle accueillie au foyer municipal de Bourg d'Oisans de 18 à 21 H 30, sont invités les Uissans et Uissanes de tous âges.

Le projet « Santé en Oisans, Santé en Chantant », est porté par l'association POLYFEMNA en partenariat avec les collectivités locales, les associations et les professionnels de santé. Ce projet est soutenu et accompagné par l'ODLC (Office De Lutte contre le Cancer en Isère). (*)

Au programme : de 16 H à 18 H Stands santé animés par l'ODLC et la Mutualité Rhône Alpes
- « Café Bleu pour échanger sur la prévention d'un cancer fréquent mais mal connu : celui de l'intestin »
- « Le frottis de dépistage 1ère, arme avant la vaccination, pour éviter le cancer du col de l'utérus »
- « Choisir la garantie de la 2ème, lecture pour sa mammographie de dépistage : comment, pourquoi »
- « Après 75 ans, restons vigilants »
- « Soirée « Santé en Oisans, Santé en Chantant »

18 H ⇨ Conférence-débat sur l'intérêt du dépistage et les examens proposés par l'ODLC aux Isérois(es) de 25 à 74 ans. Intervention du Dr Philippe WINCKEL cancérologue, Dr Catherine EXBRAYAT responsable des programmes colon et sein et le Dr Anne GARNIER responsable du programme col de l'utérus. Des professionnels de santé du canton participeront à la discussion animée avec le public
⇨ Concert offert par le groupe vocal féminin Polyfemna pour un souffle de vitalité communicative.
⇨ Apéritif dînatoire offert à tous les participants.

Transport gratuit :
Pour permettre à chaque Uissan et Uissane de participer à cette soirée exceptionnelle, covoiturage et navettes sont prévus par les communes du canton. Pour plus d'information contacter votre mairie.

Inscription souhaitée
- par mail contact@odlc.org
- par téléphone 04 76 41 25 25
- par retour à l'ODLC du bulletin d'inscription déposé (début avril) dans toutes les boites aux lettres.

ODLC - Office De Lutte contre le Cancer en Isère
19 chemin de la Dhuy BP 139 – 38244 Meylan Cedex
www.odlc.org – 0 800 37 38 82 (n° vert gratuit) – 04 76 41 25 25

ODLC
DÉPISTAGE des CANCERS en Isère
www.odlc.org

FLAVEO

Actuellement, les entraînements se déroulent toujours en salle (salle polyvalente d'Allemont tous les jeudis de 19h à 22h).

Au mois de janvier, l'assiduité des nombreux membres était telle que nous étions souvent obligés de former 3 ou 4 équipes de 5 à 6 joueurs et d'effectuer alors des roulements toutes les 10 minutes ! Ces bonnes résolutions de début d'année ont vite été oubliées : ces derniers temps, il était parfois difficile de réunir 2 équipes de 5 joueurs !!!

Avant de reprendre en extérieur courant juin, plusieurs RDV sont à noter :

- le mondialito, durant le week-end de Pâques (les 24-25 avril 2011) l'Alpe d'Huez nous invite à un grand tournoi de futsal qui réunira de nombreuses équipes, au Palais des sports de l'Alpe d'Huez ;
- un tournoi de futsal à Vaujany le 22 mai 2011 dès 13 heures. Organisé par notre Association, ce tournoi sera suivi d'une remise des prix et d'un pot afin de fêter agréablement et de façon conviviale la victoire de l'équipe gagnante !

Et cet été : ce seront 2 tournois en extérieur que nous organiserons au terrain de football municipal d'Allemont (juin et juillet 2011 : les dates vous seront communiquées prochainement) !

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne fin d'hiver ! A bientôt !!!

La Présidente,
Stéphanie DUQUESNOY

Tourisme

Comme chaque année l'Office de Tourisme a organisé un pot d'accueil pendant les vacances de février. Un grand merci aux bénévoles qui ont proposé du vin chaud et des crêpes pour le plus grand plaisir des visiteurs.

NOS ANIMATIONS :

Théâtre le 15/01 : Barzingault
Beau succès pour ce concert qui a attiré près de 120 personnes à la salle polyvalente. Les reprises d'Higelin, Brassens, Brel, Manu Chao …ont beaucoup plu au public. Le mélange d'accordéon, de piano et de violoncelle a créé une belle ambiance dans la salle polyvalente qui, le temps d'un concert, nous a plongés au cœur de la variété française et de ses belles chansons à texte.

Théâtre le 12/02 : Pinces à linge
La troupe s'était déjà produite sur Allemont et avait rencontré son public avec son spectacle de théâtre/ cabaret « ZAPPING ». Cette année ils sont revenus avec un nouveau spectacle « LE BOULOT C'EST SHOW » et ont beaucoup amusé le large public présent ce soir là. Des reprises de sketches de Florence Foresti à Coluche se sont succédé sous forme de tableaux, tous les métiers en ont pris pour leur grade …pour la plus grande joie des spectateurs !

Concert le 19/03 « POP CORDES » Reprises cousues sur mesure. Des interprétations qui donnent l'irrépressible envie de se trémousser en cadence ou simplement de se laisser enlacer par la chaleur d'une époque, d'une histoire.

CINÉMA

Une belle programmation cet hiver pour les séances de cinéma.
En janvier « Les petits mouchoirs » de Guillaume Canet et pendant les vacances de février « Rien à déclarer » de Dany Boon (tout juste sorti en salle et déjà sur Allemont), « Largo Winch 2 », « Mais y va où le monde » de Papagalli et « Le discours d'un roi ».

SORTIES RAQUETTES

Les sorties raquettes se sont transformées en sorties pédestres !
Néanmoins les touristes qui y ont participé ne sont pas revenus déçus bien au contraire ! En effet l'observation des aigles et des chamois leur ont permis d'appréhender la montagne différemment et de se rendre compte que même avec peu de neige la montagne recèle bien des trésors.

« RACONTE-MOI ALLEMONT ».

Dès aujourd'hui, réservez vos places : les billets sont en vente à l'office de tourisme. (Nombre de places limité)
Samedi 25 juin, Dimanche 26 juin et Dimanche 31 juillet à 21h, à la salle polyvalente.

■ Spectacle écrit, créé et joué par les habitants d'Allemont et de la vallée de l'Oisans, dans une mise en scène de Patrick Seyer. Entrée 4€, gratuite pour les – 12 ans.

MUSEE EN FÊTE AU RIVIER D'ALLEMONT

Le musée sera ouvert les 14 et 15 mai. Le samedi 14, à partir de 17h : rencontres avec nos partenaires de l'ONCFS, avec des techniciens de l'ONF, un alpagiste...une projection vidéo à la salle des fêtes et un apéritif de clôture.

2ième FESTIVAL ... JAZZ'ALLEMONT

Samedi 02 juillet et dimanche 03 juillet, Parc des Tilleuls et BIG BANG en soirée, salle polyvalente.

Tourisme

PROCHAINS SPECTACLES

ANTIGONE BALAYEE

Théâtre

De Roman Sikora 4€

Mise en scène : Patrick Seyer

16 avril 2011

Tout le monde connait l'histoire. Antigone, fille d'Œdipe, Roi de Thèbes, est la dernière victime de la malédiction divine qui touche sa famille, les Labdacides.

Depuis l'antiquité Grecque, la littérature n'a eu de cesse, au cours des siècles de s'approprier cette histoire. Sikora prend totalement ses distances par rapport aux écrits antiques de Sophocle, notamment en s'affranchissant de la contrainte de l'époque et en l'actualisant. Mais il va beaucoup plus loin, en modifiant considérablement les actions des protagonistes. Outre cette remise en question de l'histoire déjà très iconoclaste, Sikora réussit de façon remarquable à actualiser totalement le mythe pour nous parler de son pays, l'ex-Tchécoslovaquie et de son histoire récente. Le thème abordé par cette pièce est sérieux et grave. Ne risque-t-on pas de s'ennuyer ? NON ! car le texte comme la mise en scène, rythmé, colorée, originale, nous tient en permanence en haleine et alterne avec bonheur, forts moment émotionnels, contes et même souvent rire. Un spectacle sans complaisance, mais qui, n'en doutons pas, restera longtemps dans la tête des spectateurs .

Allemont ¡ Salle polyvalente : 21h
Gratuit –de 12ans
Renseignements Office de tourisme : 04 76 80 71 60

Soirée Musique du monde

21 mai 2011 4€

Batida

Brésil

Batida ? C'est le nom donné au rythme de base de la samba dans la **musique brésilienne**.

La bossa-nova est son héritière directe grâce à des artistes comme Antonio Carlos Jobim, Joao Gilberto, Baden Powell, Toquinho, Chico Buarque ainsi que le grand poète Vinicius de Moraes qui fut un des ambassadeurs et fédérateurs de la musique brésilienne dans les années 70.

Le groupe de musique Batida reprend pour l'essentiel les compositions de ces auteurs ainsi que des morceaux issus du tropicalisme (Gilberto Gil, Jorge Ben) et plus récemment Djavan, Chico César, inspirés de styles plus modernes: jazz, pop, fusion.

Allemont ¡ Salle polyvalente : 21h
Gratuit –de 12ans
Renseignements Office de tourisme : 04 76 80 71 60

Théâtre

Reconstituer un petit bout de l'histoire d'Allemont grâce à un puzzle émouvant et grave, joli et drôle. Le spectacle est construit à partir de souvenirs effilochés, concassés, lumineux. Une pincée d'un passé tragique parfois, romantique aussi, débouchant sur une touche de futur avec espoir de vie meilleure. Oserait-on parler d'une évocation universelle de l'humain dans ce village si attachant ?

Spectacle écrit, crée et joué par les habitants d'Allemont et de la vallée de l'Oisans, dans une mise en scène de Patrick Seyer.

Allemont ¡ Salle polyvalente : 21h
Gratuit –de 12ans
Renseignements Office de tourisme : 04 76 80 71 60

Patrimoine

Pour réguler le débit de la Romanche et produire de l'électricité, un chantier titanesque débute, en 1929, en Oisans : le barrage du Chambon. Mis en eau en 1935, il a nécessité l'engloutissement de trois villages, le Chambon, le Parizet et le Dauphin.

Construit à 1 044 mètres d'altitude, en amont du Freney-d'Oisans, le barrage du Chambon fut pendant longtemps le plus haut d'Europe. Il a été imaginé dès 1918 par Henri Frédet, un industriel dauphinois qui cherchait à multiplier les sources d'électricité hydraulique pour l'industrie papetière et le travail des métaux. C'est la société Campenon-Bernard qui obtient, en 1928, le marché de sa construction. Un formidable défi pour l'entreprise qui installera un téléphérique à bennes de Bourg-d'Oisans au chantier pour acheminer les 60 000 tonnes de ciment nécessaires à sa réalisation.

L'entreprise bâtira également une chapelle à proximité de la retenue en mémoire de la trentaine d'ouvriers décédés lors de sa construction.

Retour sur cette épopée industrielle et humaine, avec Auguste Gonon, 88 ans, l'un des derniers témoins de cette époque

... Ma mère, mouchoir en main, est montée dans la carriole, bouleversée.

Comme de nombreuses familles qui n'avaient jamais quitté la vallée, les Pichoud, Pellorce, Dode, Bérard ou encore Jouffrey, ce départ représentait l'inconnu. Pensez qu'à cette époque, les gens ne voyageaient pas. Ma grand-mère, par exemple, qui habitait le Dauphin, me disait invariablement lorsqu'elle se rendait à la foire annuelle de Bourg-d'Oisans :

« Je ne savais pas que la France était aussi grande ! ».

Auguste Gonon est né en 1920. Un soir, alors qu'il avait six ans, son ancien instituteur frappe à la porte et annonce à ses parents : *« Il faut vendre vos maisons et terrains. Car, ici, on va construire le plus grand barrage de France. Voilà les registres du cadastre. Si vous êtes d'accord, signez là-dessous ! »* Disciplinées ou fatalistes, les 25 familles qui résident depuis plusieurs générations dans les villages du Chambon, du Parizet et du Dauphin - une centaine d'habitants environ - signent sans rechigner malgré les maigres indemnités qui leur sont offertes.

Emplacement du futur lac du Chambon et nouvelle route (vus du Pariset)

Patrimoine

Deux ans plus tard, les procédures achevées, c'est le grand départ. *« Les familles ont fait leurs bagages et se sont éparpillées dans les villages alentour, à Mizoën, au Freney, à Mont-de-Lans*... Pour autant, malgré quelques larmes, la construction du barrage suscite un vif intérêt dans la région et procure de l'activité dans cette vallée, alors si paisible. Dès 1929, une abondante main d'œuvre d'origine italienne est recrutée et s'attelle à la construction du monstre de béton de 135 mètres de haut et de 295 mètres de long. Des ouvriers qui, pour beaucoup, s'installeront dans les villages alentours et *"trouveront à marier une fille du coin."*

Après six ans de travaux titanesques, le barrage est enfin achevé en 1935. Le 24 avril, débute sa mise en eau et, progressivement, les trois villages disparaissent sous les eaux de la Romanche. Le 9 octobre, on ne distingue plus que la couleur émeraude de la vaste retenue.

D'après Isère Magazine de Juin 2008

Dernière vue prise du village avant sa submersions - Mai 1935

Le lac du Chambon est une retenue EDF. Le barrage a une longueur de 294 m, une hauteur de 90 m et une largeur à sa base de 70 m. À une altitude de 1 040 mètres, le lac a une superficie de 140 hectares et une profondeur de 40 mètres. Il peut retenir 54 000 000 m^3 d'eau.

Cuisine en images

LES RISSOLES AUX PRUNEAUX

Merci à Odette Jay pour sa participation

Ingrédients :

2 paquets de 500 grammes de pruneaux dénoyautés
2 cuillères à soupe de sucre
1 kilo de farine
5 oeufs
une pincée de sel
un peu de sucre
100 grammes de beurre
un carré de levure de boulanger

1) Faire tremper les pruneaux

2) Les cuire doucement

3) Ajouter le sucre

4) les écraser

5) Mettre la farine sur une planche

6) Incorporer les oeufs un à un

7) Incorporer le sel

8) Incorporer un peu de sucre

9) Incorporer la levure délayée

Cuisine en images

LES RISSOLES AUX PRUNEAUX

Recette :

Les Ustensiles

Les pruneaux :

- La veille, faire tremper les pruneaux, les recouvrir d'eau.
- Le lendemain, les faire cuire doucement en remuant jusqu'à ce que l'eau soit complètement absorbée.
- Arrêter la cuisson.
- Ajouter le sucre.
- Ecraser à l'aide d'une cuillère en bois.

Pour la pâte :

- Mettre la farine sur une planche.
- Creuser un puits au centre.
- Casser les oeufs les uns après les autres.
- Incorporer un peu de sucre ainsi qu'une pincée de sel.
- Délayer la levure dans ½ bol d'eau tiède.
- Ajouter, au fur et à mesure, la levure.
- Ajouter le beurre bien ramolli.
- Former une boule avec la pâte.
- Recouvrir d'un torchon et laisser la pâte, lever, pendant environ 2 heures.
- Bien fariner la planche puis la pâte.
- Prendre un peu de pâte et l'étaler avec la paume de la main puis avec le rouleau à pâtisserie.
- Déposer des cuillérées de pruneaux sur la pâte.
- Faire des chaussons en soudant les bords.
- Les découper.
- Les frire dans une poêle avec de l'huile.
- Etaler les rissoles dorées sur du papier absorbant.
- Saupoudrer de sucre.

Et bon appétit bien sûr…

10) Incorporer le beurre ramolli

11) Former une boule

12) La boule

13) Recouvrir d'un torchon

14) La boule est levée

15) Prélever un morceau

16)L'étaler

17) Bien étirer la pâte

18) Déposer les cuillerées de pruneaux

19) Former les rissoles

20) Les séparer

21) Les découper

22) Faire chauffer l'huile

23) Frire les rissoles d'un côté

24) Frire de l'autre côté

25) Les rissoles dorées

26) Les saupoudrer de sucre

Le Mollard

Renseignements divers

Mairie d'ALLEMONT
Mr le Maire reçoit sur R.V.
Heures d'ouverture au public :
Du lundi au jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Le samedi matin de 8h30 à 11h30
Tél : 04.76.80.70.30
Fax : 04.76.80.76.47
e-mail : mairie@allemont.fr

Portable de l'élu de permanence :
06.73.77.06.03

Permanence Architecte conseil :
3ème vendredi du mois de 9h à 12h
en mairie sur rendez-vous

Assistante sociale :
sur rendez-vous
au 04.76.80.03.48

Déchèterie :
Ouverture mercredi 14-17h, samedi 9h-12h et 14h-17h, dimanche 8h-12h

Ramassage objets encombrants : dernier jeudi du mois.

Services techniques :	04.76.80.73.12
Bibliothèque :	04.76.80.77.19
Ecole Elémentaire :	04.76.80.75.33
Ecole Maternelle :	04.76.80.70.72
Piscine :	04.76.80.70.40
Régie électrique :	04.76.71.40.92
Urgence/Dépannage :	04.76.71.42.38
Urgence Eau : hors ouverture mairie	06.73.77.06.03
Camping Municipal :	04.76.80.76.88
Salle polyvalente et Tennis :	04.76.80.73.66
Base nautique :	04.76.80.76.11

Office de Tourisme :	04.76.80.71.60
Foyer de ski de fond :	04.76.79.81.13
A.D.M.R. :	04.76.11.06.39
La Cure :	04.76.80.71.65
La Poste :	04.76.80.70.11
Hydrelec :	04.76.80.78.00
Médecin J.Y.Thoret :	04.76.80.72.25
Pharmacie C. Béra :	04.76.80.78.64
Kinésithérapeutes :	04.76.79.81.63
Psychopraticienne :	04.79.96.24.27
Infirmiers :	04.76.79.84.39
Gendarmerie :	04.76.80.00.17
Pompiers :	18
Allemont Taxi :	04.76.79.89.98
	06.48.79.02.09
Garage Scarpa	04.76.80.70.16
OPAC Echirolles	04.76.22.07.48

N° ISSN : 1268-4848 - Directrice de publication : Ghislaine Martinez - Comité de Rédaction : Alain Giniès, Arlette Bassaler, Stéphanie Duquesnoy, Jacques Dussert, Marie-France Houde, Maximin Michel, Michelle Pelletier, Christiane Pellissier, Marie-France Perfetti, Blanche Truc, Aliette Viard.
Photos : M. PINEL, G. LEROY, MC. DAVID, X. - Conception : Florence Crosasso 06 21 17 28 65 / Impression : A.I.O Bourg d'Oisans Tél . 04 76 80 01 22